



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

4EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 JUIN 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 05/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1 D'accepter un crédit de CHF 17'000.00 pour le contrôle et la mise en conformité des paratonnerres « collège et église » de Donneloye et Prahins.**
- 2 De financer la dépense par les liquidités courantes.**

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier